



N° 88 – décembre 2018-1 € - Trimestriel (4ème trimestre 2018) 1 € - Trimestriel

## Edito

CSG, pas d'augmentation des pensions en 2018, désindexation en 2019, impôts, prélèvement à la source, sécu, mutuelles, électricité, gaz, poste et carburants

Avec Macron tout est bon pour nous piquer du poignon

La France n'est pas seulement championne du monde du football, mais elle est aussi championne des versements de dividendes aux actionnaires du CAC 40.

On peut ajouter qu'elle est aussi sur le podium pour ce

Qui est des impôts et taxes.

Nous, retraités qui après une vie de labeur se voient de plus en plus amputés d'une baisse de notre niveau de vie.

En parlant  
de geste voici  
celui pour la  
hausse de la  
CSG



Nous ne voulons pas de l'insupportable ! C'est pourquoi nous avons battu le pavé tout au long de l'année 2018 et nous continuerons en 2019.

Notre section vous souhaite de bonnes fêtes à vous et à vos proches.

**Bonne année de luttes 2019**

Anita Domard

## Résultats Election professionnelles du 6 /12/2018

Oga syndical Résultats N° sièges

Oga syndical	Résultats	N° sièges
CGT	29.45	5
UNSA	22.11	4
CFDT	10.86	2
UCP	10.39	1
FSU	10.32	1
FO	7.59	1
CFTC	6.28	1
SUD	2.59	0
CFE CGC	0.41	0

Chers camarades, avec une participation de 35% des 61006 électeurs inscrits, les résultats le montrent, les agents de la Ville de Paris ont donné une majorité significative à la CGT. Nous aurons l'occasion d'approfondir les résultats dans le prochain journal Agir 89

## Sommaire

- |                                   |                  |
|-----------------------------------|------------------|
| 2 Compte rendu AG 16 octobre 2018 | Brigitte Lelarge |
| 3-4 Retraite une bataille         | Lucien Vial      |
| 5 La RAFF                         | Patrice Lemeret  |
| 6 Trésorerie                      | Alain Lefranc    |
| 7 L'ennemi commun                 | Evelyne Orand    |

**8 AG du 17 janvier 2019**

### Section des retraités

3, rue du Château-d'Eau—75010 Paris

Tél. 01 44 52 77 14

Fax 01 44 52 77 29

Courrier : retraites@us-cgt-spp.org

Site Internet : www.us-cgt-spp.org

### AGIR ENSEMBLE

Directrice : Christine Solaire

Commission paritaire 0420 S 05022

Imprimerie Rivet P.E.—Limoges

ISSN 1620-5650







Anita dans son introduction, souligne le mécontentement contre la politique menée par Macron, le rejet de cette politique avec l'augmentation du coût de la vie, la non-revalorisation des salaires et des pensions. Dans ce contexte, les actions se développent, telles celles des 3 et 9 octobre dernier et le tract distribué quelques jours auparavant avait donné lieu à des échanges intéressants avec les retraités. Anita nous informe que, lors de la rencontre à la Mairie de Paris dans le cadre de l'action du 9 octobre, l'Administration s'est engagée à recevoir notre section syndicale avant Noël.

Un débat intéressant a suivi au cours duquel dix-huit camarades sont intervenus. Le but du gouvernement actuel est de casser tous les acquis du Conseil National de la Résistance et sa stratégie est de présenter toutes ses réformes comme une justice sociale et de les enjoliver. Les Fonds de réserves des caisses de retraites sont convoités par Macron. Les retraites dépendront de la Bourse et avec les fonds de pension, elles deviendraient peau de chagrin, en atteste la RAFP (Retraite Additionnelle de la Fonction Publique) où le point est acheté plus cher qu'il n'est restitué.

La discussion confirma notre volonté de combattre toute régression sociale, en étant plus offensifs. Nous avons décidé d'axer nos efforts sur notre communication, de faire circuler l'information et connaître nos analyses. Des diffusions de tracts seront organisées régulièrement dans les cantines de la Ville de Paris, notamment le quatre pages sur les retraites. Une demi-journée d'études sur la réforme des retraites est prévue à l'Union Syndicale des Retraités de Paris. Nous pourrions envisager un débat avec la présence d'un administrateur de la CNRACL.

A nouveau, nous porterons notre cahier revendicatif à la Mairie de Paris, en insistant pour que la gratuité des transports accordée aux retraités demeurant à Paris soit étendue à tous les ex-agents retraités de la Ville de Paris.

Notre Assemblée Générale s'est clôturée par un pot dinatoire très convivial.

**Brigitte Lelarge**

## Trésorerie et intervention

### Un banquier imposteur est devenu président de la république.

Il n'y a que 34 % de français qui croient encore à sa politique.

Sa chute est aussi dure que ses mesures dictatoriales, car sa marge de manœuvre est des plus réduites. Il doit appliquer avec zèle les ordres du capital financier international qui n'avait pas d'autre solution sous la main après la chute vertigineuse des partis traditionnels de droite et de gauche liés aux institutions du capital et à la défense de la 5<sup>ème</sup> république.

Même le FMI doute de sa capacité à mettre en œuvre ses réformes structurelles.

Pour son budget 2019 et pour 2020, il annonce des mesures très impopulaires, les pensions de retraites et les prestations familiales n'auront une augmentation que de 0,3 %, (une perte de pouvoir d'achat de 1,7 %).

Pour l'an prochain il veut supprimer 4500 postes de fonctionnaires d'état et s'attaquer à tous les systèmes de retraites issus de 1945 pour une retraite par points.

Dans ce temps là, le patronat aura bénéficié pour 2016 et 2017 de 33 milliards d'exonération avec le CICE et qui bientôt vont devenir 40 avec cette année 2018.

Ce mode de gouvernance monarchique, bafouant le parlement, les organisations syndicales, les collectivités locales et même son gouvernement, nous n'en voulons pas.

### Comptes arrêtés au 30 sept.

**Nos recettes :** 20264,79 €

**Nos dépenses :** 20223,87 €

**Donc balance positive de:** 40,92 €

150 adhérents dont 5 nouveaux. 97 PAC

1557 timbres, moyenne sur 11 timbres de 10,38 %.

5 camarades sont décédés et 11 camarades n'ont pas repris leur carte.

Alain Lefranc



## LA RETRAITE, UNE BATAILLE DE POINTS ?

*C'est bien mon petit Emmanuel mais il faut ; schnell, schnell se dépêcher  
Anéantir les règles sociales en France  
pour les fonds de pensions et les assurances*



Le contexte : des institutions serviles inféodées à la mondialisation et à ses déclinaisons, en quelque sorte un ruissellement liant le gouvernement aux exigences du patronat, voici le sombre tableau que n'aurait pas renié le Caravage. Ce tableau est proposé aux peuples en période pré électorale notamment dans la perspective des élections européennes alors que les nationalismes font florilège dans de nombreux pays.

Aujourd'hui, le Président au cœur d'un vide idéologique rassemble les premiers de cordée pour préserver le système en place. En réalité les bouleversements sociaux sont dévastateurs. Cette situation délétère est une aubaine pour les médias et un porte voix pour les suppos du pouvoir en place. Restons très vigilants sur la pénétration insidieuse de ces colportages : ferveur du populisme + les tweets relayant les fausses nouvelles baptisées fake news.



Pour la CGT, les choses sont limpides, les saccages opérés sur les garanties et les droits collectifs ont été mis à mal dès 1993.

S'en prendre aux régimes de retraites c'était déjà bafouer des décennies consacrées au travail et remettre en cause le système solidaire. La réforme Balladur-Veil se voulait annonciatrice d'une future offensive qui serait le prétexte à la destruction des conquêtes de 1945. D'une approche manuscrite, notons que les gouvernements procédaient alors phase par phase. Il fallait atteindre les objectifs partagés avec le patronat. A l'heure actuelle, c'est au pas de charge que la Macronie officie.

Nul besoin de détailler la chronologie des réformes sur cet aspect sauf que, pour les nouveaux retraité-e-s savoir que c'est le secteur privé qui a subi la première mesure passant des 10 aux 25 meilleures années pour le calcul de la pension. L'indexation ne se fait plus sur l'évolution des salaires mais sur l'indice des prix. C'est la remise en cause des prestations définies au profit des cotisations définies.

**Deux ans plus tard, la CGT devait faire front (retraite et sécu) contre le plan Juppé.**

Le passage à l'an 2000 consacra le Conseil d'Orientation des Retraites (COR) lequel au-delà de son rôle indicatif initial est vite devenu le programme destructif concocté par nos antagonistes.

**Une nouvelle agression en 2003** œuvre de Raffarin-Fillon aligna partiellement le secteur public sur le privé.

Ce fut la disparition des annuités au profit des trimestres soit : 37,5 deviennent 40 pour briguer une pension servie à 75% du dernier salaire auquel il faut ajouter + 0,5% sur les cotisations durant 10 ans pour rejoindre le taux du régime général de 7,85 à 10,55%. N'oublions pas le taux d'annuité qui diminua de 2 à 1,875% pour suivre l'allongement de 150 à 160 trimestres.

**En 2005**, application du Régime Additionnel de la Fonction Publique (RAFP). Agissant sur les primes et indemnités, il se distingue par son caractère obligatoire basé sur la capitalisation, une forme de fonds de pension. Il s'applique sur 20% maximum du traitement indiciaire brut et l'attribution de points, c'était déjà une annonce des comptes notionnels. Après le bilan d'étape **de 2008** ces mesures n'arrivant pas à rassasier nos détracteurs le tandem Fillon-Woerth passe en force. **En 2010** malgré leurs simulacres de négociations et malgré nos luttes une lourde régression sociale injuste et inefficace est mise en place. Elle se traduit par :

Le retard de l'âge de départ à raison de 4 mois par an par rapport à 60 ans

L'annulation de la décote passe de 65 à 67 ans.

La durée des services et bonifications est celle des 60 ans pour l'obtention de la pension au taux maximal

Pour le minimum garanti il faut une durée complète d'assurance ou atteindre l'âge du taux plein. etc...



**2013** En plus des pensions des régimes complémentaires gelées pour 3 ans, le gouvernement Ayrault-Sapin instaure la Contribution Additionnelle de Solidarité pour l'Autonomie (CASA) fixée à 0,3% s'ajoutant à la CSG. L'année suivante en plus de la suppression de la 1/2 part fiscale pour les veuves c'est la CSG qui monte à 6,6% au lieu de 3,8. Pour la période **2015-2017** c'est un quasi gel des pensions.

**2018 An II pour Macron c'est l'aumône + 0,8% entachée par +1,7 pour la CSG.**

En résumé et en clair comme les coupes du même nom c'est 20% de perte de pouvoir d'achat pour les retraités depuis l'arrivée de Sarkozy lorsque l'on sait que nos dépenses augmentent sans cesse.

Nous pourrions continuer à gloser sur ce thème tant le cumul de ces mauvais coups pèse sur la population dépassant largement l'aspect financier. Donc nous retiendrons juste pour respecter le thème traité, une des récentes mesures martelée par le premier ministre, c'est la mise à mort de la fonction publique avec à la clef une économie de 60 milliards pour qui ? Pour quoi ? Là il y a vraiment nécessité de maintenir le rapport de forces sinon ce sera un recul considérable et le musellement de la CGT.

Afin de positionner l'enjeu, rappelons qu'à la manœuvre nous avons face à nous une vieille connaissance JP Delevoye ministre de Raffarin et de la fonction publique entre 2002 et 2004 en charge à l'époque de fouiller dans le régime de retraite des fonctionnaires.

Revenu Haut commissaire à la réforme des retraites auprès de Mme Buzyn Ministre des Solidarités, c'est une curieuse manière de traiter la solidarité.

**Le projet pour 2019 :**

Le système par points tire son essence de la volonté d'un système individuel au détriment de la solidarité intergénérationnelle. Le salarié stocke pendant son activité des points en fonction de la valeur d'achat de ce point. Sa pension sera le produit du nombre de points cumulés X par la valeur du point à la liquidation de ses droits, tenant compte de la durée d'espérance de vie

Au vu du pilotage de la réforme, le système prôné serait adaptable aux diverses périodes (récession ou croissance). La valeur du point fluctuerait au gré des conditions économiques impactant le montant des retraites. Les pensions de réversion seraient soumises à conditions de ressources absentes actuellement sur les 3 versants de la fonction publique. La réversion des femmes est inférieure de 26% et compense 15 points d'écart entre femmes et hommes.

La CGT rappelle que l'exigence des salariés c'est le maintien du niveau de vie proche du salaire d'activité, d'un départ à 60 ans et la reconnaissance de la pénibilité.

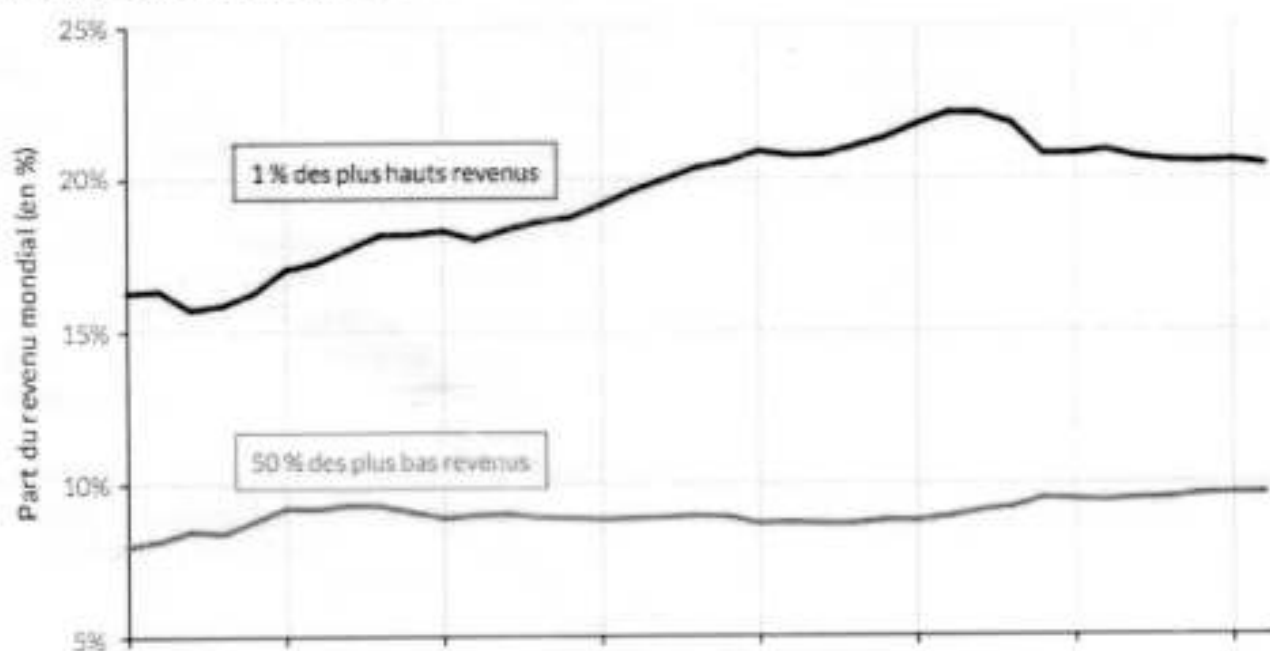
Décidément, c'est :

**NON pour une mise aux points**

**NON les travailleurs, les retraités et la CGT ne lâcherons rien !!!**

**Lucien Vial**

**Montée de la part des 1 % des plus hauts revenus et stagnation de celle des 50 % des plus bas revenus dans le monde, 1980-2016**







## Aux camarades sur le point de partir en retraite

La retraite complémentaire (RAFP) a été mise en place en 2005 pour les agents titulaires ou stagiaires. Chaque agent verse, sur ses primes, un pourcentage qui ne peut pas dépasser 20 % du salaire indiciaire brut. Le taux de cotisation s'élève à 10 % partagé entre 5 % pour l'agent et 5 % pour l'employeur. Cette somme est divisée par le coût du point au 1<sup>er</sup> janvier 2018. Il est de 1.2123 euros et est reversé à l'agent au taux de 0,04532 euros. Afin de percevoir une rente mensuelle, il faut avoir cumulé dans sa carrière 5 125 points le jour de son départ à la retraite. Elle est versée à 62 ans, même si l'on part en longue carrière à 60 ans.

Exemple : que perçoit un agent qui est parti en retraite en décembre 2017 et a cumulé 5 190 points cotisés depuis la mise en place de cette retraite complémentaire en 2005 ? Il perçoit 18,95 euros net par mois, soit une misère (à l'époque la CGT avait dénoncé le risque de cette situation). Lorsque l'agent part à **62 ans** ou après, les points que l'agent a cumulés dans l'année de son départ ne sont pas comptabilisés.

L'employeur envoie le versement de ses points au 1<sup>er</sup> trimestre de l'année suivante à la RAFP. Il faut cumuler au moins 5 125 points à la date de votre départ, pour toucher une **rente**.

Dans le cas contraire la RAFP vous versera votre retraite complémentaire en capital, au moment de votre départ. Lorsque la RAFP recevra le versement l'année d'après, de vos points, celle-ci vous enverra un courrier.

**LA RAFP EN CRISE** obligé d'investir le produit des cotisations dans des obligations d'État. L'état nous a piqué notre épargne.



En une fois on nous demande rien. La CSG, les taxes les salaire qui stagne. État ou fond de pension, une logique pour nous extorquer nos maigres ressources.

Si vous n'avez pas atteint 5 125 points elle vous reversera un complément de capital, si au contraire vous avez acquis les 5 125 points ou plus, **elle vous demandera de rembourser le capital du fait que vous passez en rente**. Si vous ne pouvez pas rembourser le capital, celui-ci passera en dette et sera remboursé par la rente que vous deviez percevoir, c'est-à-dire que si la somme perçue est de 25 euros par mois, ils ne vous seront pas versés mais déduits de la dette jusqu'à épuisement de celle-ci.

Il faut savoir aussi que si malheureusement vous décédez avant le remboursement total de cette dette, **elle sera alors à la charge de vos héritiers** et ils devront s'en acquitter. Nous conseillons aux agents, pour suivre l'évolution de leur retraite, d'ouvrir un compte sur le site : CNRACL

En ouvrant un compte sur le site de la CNRACL vous pourrez voir l'évolution de vos points pour la RAFP et le nombre de trimestres restants.

Patrice LEMERET

PARIS, le 20 novembre 2018



Madame Anne HIDALGO  
Maire de PARIS  
Hôtel de Ville  
75004 PARIS

Madame la maire,

La section syndicale CGT des retraités de la ville de Paris s'élève contre la gravité exceptionnelle de la sanction encourue par les deux militants CGT du syndicat du nettoyage.

Cette sanction, prononcée par la secrétaire générale de la ville de Paris, est complètement disproportionnée par rapport aux faits reprochés dans le cadre de l'action syndicale qu'ils ont menée contre la politique gouvernementale qui touche tous les parisiens.

Nous ne pouvons pas comprendre cet acharnement qui va frapper non seulement les deux militants, mais leur famille, pour le reste de leur vie.

Madame, nous considérons que ces deux agents ont déjà été jugés et sanctionnés, il appartient à la maire de Paris de prendre en compte la sanction qui les frappe. Il s'agirait alors d'une double peine, parfaitement injuste !

Veuillez croire, madame la maire, en nos sincères salutations

Pour la section syndicale des retraités CGT

La secrétaire générale

Anita DOMARD



**Hidalgo Lâche  
Le  
Morceau**





## ILS VEULENT UNE REVALORISATION DE LEURS PENSIONS!

Le gouvernement d'Emmanuel Macron dit vouloir favoriser « ceux qui travaillent » ou « qui font tourner le pays ». Il accorde tous les privilèges aux grandes fortunes et au grand patronat, sans vraiment inquiéter les évadés fiscaux et les fraudeurs

## POURQUOI ENRICHIR LES RICHES ET APPAUVRIR LES PAUVRES ?

Cette année, le record est battu, avec un montant de 431 milliards, soit une hausse de 15 % en moyenne. Bernard Arnaud, le plus riche d'entre eux, a vu sa fortune augmenter de 50 %. Ces cadeaux accordés devaient favoriser l'investissement et l'emploi. Les investissements stagnent, les prévisions de croissance sont revues à la baisse, le chômage a encore augmenté.

Qu'en est-il des salaires ?

La suppression des cotisations sociales ne représente qu'une maigre augmentation, car elle est reprise par l'augmentation de la CSG. Ce qui revient à faire financer par les retraités des prestations patronales dont ils ne bénéficient jamais : indemnités de chômage, congés maladie et maternité.

## LES RETRAITES FONT AUSSI TOURNER LE PAYS !

**Dans leur grande majorité les retraités ne spéculent pas, ne placent pas leur argent dans des paradis fiscaux ; ils l'injectent dans l'économie du pays.** Selon le CREDOC, les plus de 50 ans représentent 48 % de la consommation totale de la France. Ils assurent 64 % du marché de la santé, 60 % de l'alimentation, 58 % de l'équipement, 57 % des loisirs, et 1/3 des jouets sont achetés par les retraités

Ils sont au cœur d'une nouvelle industrie, la « silver économie » ; emplois à domicile, télé-assistance et sécurité, qui va générer la création de 350 000 emplois d'ici 2020.

Enfin, ils contribuent aux activités associatives, socialement précieuses pour compenser le désengagement de l'État.

## L'EXONÉRATION DE LA TAXE D'HABITATION : UN LEURRE !

Au total c'est près de 5 milliards de pouvoir d'achat qui aura été prélevé sur les pensions. L'exonération par tiers de la taxe d'habitation représente cette année : 1,2 milliards seulement. Cela va se traduire par des réductions d'aides et de services dans les municipalités, privées de ressources par l'État, et avant tout pour les retraités. A cela s'ajoutent les augmentations de carburants, du fuel, du gaz, des mutuelles, la réduction de l'aide au logement.

## UNE BAISSSE CONTINUE DU POUVOIR D'ACHAT DE 16 MILLIONS DE RETRAITES.

Toutes les prévisions montrent que notre pouvoir d'achat va continuer à baisser. Comment le gouvernement peut-il mépriser à ce point le rôle que nous avons joué dans la production des richesses ?

## LA CGT VA À LA RENCONTRE DES RETRAITÉS

Dans les villes et les villages, pour débattre de cette situation et définir les modes d'action qui rassemblent largement, pour que nos retraites soient revalorisées à la hauteur de ce qui nous a été injustement prélevé.

Evelyne Orand

## Les Barbouzes de la finance

François le renégat

Emmanuel le MEDEF



Manu La droite

Michel La gâchette



# L'ENNEMI COMMUN



Depuis quelques années, l'écologie s'avère être une bataille vitale, jusqu'à avoir un Ministère de l'écologie. On nous alarme sur le réchauffement climatique, sur les pesticides, etc. On nous culpabilise au passage pour masquer les véritables responsabilités.

Au lendemain de la démission de Nicolas Hulot, on a marché dans la capitale pour la sauvegarde de la planète. Plusieurs dizaines de milliers de personnes, dont beaucoup de jeunes s'étaient rassemblés pour crier leur colère. Rebelote le 13 octobre.

On peut parfois penser que c'est un combat de petits bourgeois qui ne sert qu'à masquer les vrais problèmes, que le réchauffement climatique existe indépendamment de l'activité humaine.

C'est légitime.

On peut prioriser la lutte contre la pauvreté, voire pour la défense de son pouvoir d'achat, ses conditions de vie etc... Le smicard, le précaire, qui ne sait même pas comment il va arriver à se loger, se nourrir, est bien trop préoccupé par sa survie pour penser à l'avenir de la planète.

**Mais ne nous y trompons pas, le problème est le même. Ainsi que le sont les populations, la planète est sacrifiée au profit du capital.**

- C'est pour les plus grands profits des entreprises pétrolières que l'on ne recherche pas vraiment d'alternative aux combustibles polluants.

Rappelons, l'affaire Volkswagen (dieselgate) ; scandale industriel et sanitaire lié à l'utilisation par le groupe entre 2009 et 2015, de différentes techniques visant à réduire frauduleusement les émissions polluantes sur certains de ses moteurs, lors de test d'homologation.

- C'est pour les plus grands profits des entreprises de l'agro-alimentaire que l'on continue à répandre des pesticides sur les cultures qui empoisonnent les populations.

- C'est pour les plus grands profits de l'entreprise Sanofi, que l'on prescrit aux femmes enceintes, alors qu'on en connaît le danger, des traitements qui ont des conséquences dramatiques sur l'enfant (autisme).

- C'est pour les plus grands profits des entreprises du CAC 40 et de la finance que le Gouvernement est en train de reprendre toutes les conquêtes sociales obtenues par les luttes.

En résumé, c'est pour dégager toujours plus de cash que les entreprises exploitent chaque jour davantage les hommes et la nature, et ainsi met en péril l'avenir même de l'humanité. Le gouvernement agit au service des lobbys, et bafoue les normes sociales et environnementales existantes, qui ne sont déjà pas suffisantes.

Enfin, c'est Serge Weinberg, le PDG de SANOFI qui a fait entrer Emmanuel Macron chez Rothschild.

C'est le symbole d'un conflit d'intérêts géant qui est entré à l'Élysée.

C'est pourquoi, au-delà du fait que le problème de l'écologie existe, aucun combat n'est à négliger. Est-ce que le combat des étudiants, en 68 était celui des ouvriers qui revendiquaient un salaire décent, et des conditions de travail moins épuisantes ? Loïn de là. Et pourtant, les luttes ont un moment convergé, faisant reculer le pouvoir au service du patronat.

**Nous avons un ennemi commun, le libéralisme. Faisons le savoir et rassemblons nous contre lui pour une plus grande force qui le fera reculer et si possible basculer.**

Evelyne Orand





En dernière page de notre journal agir N° 87 Des erreurs se sont glissées. Voici les corrections:

Carte retraité 11 rue Audubon 75012  
Du lundi au vendredi de 9 heures 30 à 12 heures  
Téléphoner au  
01 43 47 60 45 Mme Durand  
01 43 47 65 41 Mme Mory  
01 43 47 65 55 Mme Bougherriou



**L'Union Syndicale des Retraités (USR)  
Organise une demi-journée d'étude sur les retraites  
Lundi 14 janvier 2019 à 14 heures  
29 boulevard du Temple  
75003 Paris  
Salle Eugène Hénaff**

### **ASSEMBLEE GENERALE de la section des retraités**

Une assemblée qui fera suite, ou qui se déroulera en pleine continuation des colères citoyennes. Bien que finalement les gilets jaunes, ne mobilisent pas plus que les organisations syndicales, le bruit médiatique met en avant leurs actions. Un nouvel os à ronger pour les médias.

Le peuple exige de rétablir l'ISF, hurle contre les injustices sociales. A juste raison ils sont en colère et comme le cœur, la colère a sa raison que la raison ne connaît point.

**Nous espérons vous voir nombreux et nombreuses pour débattre de nos revendications et des modalités pour être dans le combat.**

**Le 17 janvier 2019 à partir de 9 heures a la  
bourse du travail  
3 rue du château d'eau 75010 Paris  
Salle Jean Jaurès**

### **Nécrologie**

Notre camarade Jean Ferdinand Contoi nous a quitté le 12 novembre 2018  
Il était militant à l'Union Syndicale de la Ville de Paris au syndicat des EVSPC